






BTS Analyses de biologie médicale

 Niveau d'étude visé BAC +2	 Diplôme BTS - BTS Agricole	 Domaine(s) d'étude Biologie et Santé, Biologie - Biochimie, Métiers de la rééducation	 Accessible en Formation initiale	 Établissements Lycée général et technologique Stéphane Hessel
---	--	--	--	--

Présentation

L'objectif de ce BTS est de former un technicien supérieur qui assiste un biologiste ou un directeur de laboratoire dans les laboratoires d'analyses médicales. Au cours de sa formation, l'élève apprend à préparer des solutions ou des réactifs (milieux de culture...), à doser et à utiliser les matériels et les équipements de laboratoire (appareillages optiques, lecteurs de microplaques...) nécessaires aux analyses. Il est formé à la pratique spécifique des manipulations de biologie moléculaire tout comme à l'exécution des protocoles et aux différents modes opératoires d'analyse. Il acquiert un ensemble de technologies instrumentales et des techniques pour réaliser diverses analyses : microbiologiques, hématologiques, immuno-hématologies, cytologiques, biochimiques ... sur des échantillons. Les enseignements de BTS apportent au diplômé les capacités de rendre compte et de vérifier la cohérence des résultats de ses analyses. L'élève est préparé à l'épreuve théorique du certificat de capacité de prélèvement sanguin et est formé aux gestes et soins d'urgence.

- **Modalité d'admission** : dossier et entretien
- **Niveau d'études requis** : Bac ou équivalent

Contact(s)

Autres contacts

Lycée S Hessel

Adresse

44 CHEMIN CASSAING
BP 55205
31079 TOULOUSE CEDEX 05

Email : 0311902z@ac-toulouse.fr**Téléphone** : 05 34 25 52 55**Fax** : 05 34 25 52 50**Site** : [📍 Lycée S Hessel](#)**Modalités d'enseignement** : formation initiale

Infos pratiques

Lieu(x)

 Toulouse

Admission

Conditions d'admission

- **Admission de droit** : Non

En savoir plus

URL vers le site de l'ONISEP

[https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/
FOR.2543](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.2543)

URL vers le site de l'ONISEP

[https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/
FOR.2543](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.2543)

URL vers le site de l'ONISEP

[https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/
FOR.2543](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.2543)

URL vers le site de l'ONISEP

[https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/
FOR.2543](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.2543)

URL vers le site de l'ONISEP

[https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/
FOR.2543](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.2543)

URL vers le site de l'ONISEP

[https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/
FOR.2543](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.2543)

Programme

Organisation

En plus des enseignements généraux (français, langue vivante, mathématiques, sciences physiques et chimiques), la formation comporte des enseignements professionnels :

- Biochimie (8 heures hebdomadaires la 1^{re} année, 6,5 heures hebdomadaires la 2^e année) : biochimie structurale, enzymologie, biologie cellulaire, biologie moléculaire, métabolisme, biochimie clinique, analyse instrumentale et immuno-analyse
- Microbiologie (6 heures hebdomadaires la 1^{re} année, 11,5 heures hebdomadaires la 2^e année) : bactériologie générale, bactériologie systématique, microbiologie médicale, virologie, mycologie, parasitologie
- Hématologie- Anatomopathologie (3,5 heures hebdomadaires la 1^{re} année, 6 heures hebdomadaires la 2^e année) : cytologie sanguine et médullaire, hémopathie, hémostasie, immuno-hématologie, techniques histologiques, cytologiques et cytogénétiques
- Immunologie (1,5 heures hebdomadaires en 1^{re} et 2^e année) : antigène et anticorps et mécanismes de l'immunité
- Préparation au certificat de capacité de prélèvements sanguins (0,5 heure en 1^{re} année)
- Connaissance du milieu professionnel (1,5 heures hebdomadaires en 1^{re} année, 1 heure en 2^e année) : législation, qualité, droit du travail, santé et sécurité, bureautique et techniques de communication

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 12 semaines : 7 semaines en 1^{re} année et 5 semaines en 2^e année, effectuées dans différents types d'organisations (laboratoire de ville ou laboratoire hospitalier) afin de permettre au technicien d'appréhender les notions transversales et les éléments propres à chacune.